

**Province de Québec  
M.R.C. d'Arthabaska  
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 15 septembre 2014 à 19h30, au bureau municipal, au 25 rue Des Loisirs.

Sont présents :

Mélanie Vogt, conseillère  
Diane Kirouac, conseillère  
Alexandre Bergeron, conseiller  
Michel Ducharme, conseiller  
Dominique Poulin, conseiller  
Colette Gagnon, conseillère

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.  
La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

**Mot du maire**

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous.  
Il mentionne que le 13 septembre dernier, la Ferme Landrynoise a reçu un groupe de gens pour une visite guidée. Quelques élus, dont Mélanie Vogt, Diane Kirouac et lui-même accompagné de Suzanne Crête, se sont joints à ce groupe de visiteurs. Un des propriétaires, Monsieur Daniel Landry, a raconté l'histoire et l'évolution de la ferme. Une rencontre fort intéressante et très instructive. Une belle grosse entreprise de chez nous. Il profite de l'occasion pour féliciter la famille Landry, qui ont reçu le prix Entrepreneur Édition 2014, Desjardins et compagnie, catégorie agricole.  
Monsieur St-Pierre précise que la rencontre est enregistrée pour permettre une facilité lors de la rédaction écrite du procès-verbal.

**Ordre du jour**

1. Mot du maire ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des minutes de la dernière séance ;
4. Adoption des comptes pour la période du 25 août au 15 septembre 2014;
5. Affaires nouvelles de l'assistance ;
6. Résultat des soumissions du béton bitumineux;
7. Résolution traverse Moto-Club Bois-Francs et Club de motoneige Ardad Drummonville ;
8. Résolution pour modifier date de la séance de décembre 2014 ;
9. Offre de service inspection et vérifications système de caméra ;
10. Offre de service traitement de l'eau dans la Salle du Pavillon ;
11. Suivi des dossiers du mois en cours ;
12. Lecture de la correspondance ;
13. Varia ;
14. Période de questions de l'assistance ;
15. Levée de la séance ordinaire du 15 septembre 2014.

**2014-099 Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

**Que** l'ordre du jour du 15 septembre 2014 soit modifié en ajoutant un point 6-A appelé 19 000\$ - rue Langlois et que le varia demeure ouvert.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2014-100 Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 août 2014**

**Proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 25 août 2014 soit adopté tel que rédigé.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2014-101 Approbation des comptes pour la période du 25 août au 15 septembre 2014**

**Proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dits comptes à payer :

Registre des chèques #2418 à #2440 au montant de 144 504.76\$ ;

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 15 septembre 2014.

---

Suzanne Crête, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**2014-102 Résultat des soumissions pour béton bitumineux**

**Attendu que** la Municipalité de Saint-Albert a demandé des soumissions pour le pavage d'asphalte ;

**Attendu que** suite à l'ouverture des soumissions les résultats, avant taxes, sont les suivants :

**Pavage**

<b>Asphalte Lemaire Inc.</b>	<b>103.00\$ / tonne</b>
<b>Smith Asphalte Inc.</b>	<b>109.78\$ / tonne</b>
<b>Pavage Veilleux (1990) Inc.</b>	<b>90.00\$ / tonne</b>

**Proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

**Que** la Municipalité de Saint-Albert accorde le contrat au plus bas soumissionnaire soit : Pavage Veilleux Inc. pour le pavage de la rue Langlois ;

**Adopté** à l'unanimité des conseillers.

**2014-103      19 000.00\$ - rue Langlois**

**Attendu qu'**une pétition pour une demande de pavage sur la rue Langlois a été déposée en juin dernier au conseil par les propriétaires riverains de la dite rue ;

**Attendu que** la municipalité de Saint-Albert recevra un montant de 19000.00\$ du Député Sébastien Schneeberger pour la réalisation de certains travaux sur le territoire de la municipalité ;

**Attendu que** le conseil a convenu d'utiliser la somme de 19 000.00\$ aux travaux de pavage sur la rue Langlois ;

Il est **proposé par** Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

Que la municipalité adresse une lettre à chaque propriétaire de la rue Langlois afin de les informer du coût des travaux par mètre linéaire pour chacune des propriétés et appliquer la politique de pavage pour le paiement 1 an sans intérêt. Il y aura une date limite de réponse et si la majorité des gens sont favorables les travaux se feront cet automne.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2014-104      Demande d'autorisation de traverse de chemins publics de Moto-Club Bois-Francis inc. ainsi que le Club de motoneige ardad Drummondville – Quad - Saison 2014-2015**

**Attendu que** Moto-Club Bois-Francis inc. et le Club de motoneige ardad Drummondville ont fait parvenir à la Municipalité de Saint-Albert une demande d'autorisation de traverse de chemins publics comme par les années passées sur les rues suivantes : rang 10, rang 9, route de l'église, rue du Couvent, rue Principale, route Saint-Albert, rang 6.

**Proposé par** Madame Mélanie Vogt, conseillère

**Que** la Municipalité de Saint-Albert accepte de renouveler les ententes d'autorisations de traverses de chemins à Moto-Club Bois-Francis inc. ainsi que le Club de motoneige ardad Drummondville pour la saison hivernale 2014-2015 ;

**Que** cette demande est renouvelable à chaque année ;

**Que** comme par les années passées la signalisation sur les sentiers est aux frais des clubs de motoneiges et VTT.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2014-105      Résolution afin de modifier la date de séance de décembre 2014**

**Attendu que** le 16 décembre 2013, la Municipalité a établi le calendrier des séances du conseil pour l'année 2014 ;

**Attendu que** la séance de décembre 2014 est prévue le 1<sup>er</sup> du mois ;

**Attendu que** cette date doit être modifiée afin de respecter le délai de trente jours requis entre le dépôt du budget et le rapport du maire.

**Proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

**Que** la séance du mois de décembre 2014 aura lieu le 8.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2014-106      Inspection et vérification du système de caméra**

**Attendu que** la municipalité est munie d'un système de caméras extérieures ;

**Attendu que** suite à quelques défaillances, ce système nécessite un entretien et une vérification ;

**Attendu qu'**un appel d'offre de la compagnie Alarme Bois-Francis Inc. afin de vérifier et inspecter le système, s'élève à 150.00\$ taxes non comprises ;

Il est **proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

**Que** la compagnie Alarme Bois-Francis Inc. procède à la vérification et à l'entretien du système ;

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2014-107      Traitement de l'eau – Salle du Pavillon - Arsenic**

**Attendu qu'**une analyse de l'eau potable pour les substances inorganiques est faite une fois chaque année vers le mois de juillet ou août ;

**Attendu que** l'analyse du mois d'août 2014 comportait une non-conformité au niveau de l'arsenic ;

**Attendu que** la municipalité a reçu un avis de non consommation d'eau de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du Québec ;

**Attendu que** la municipalité a reçu un avis de non-conformité du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques ;

**Attendu que** le MDDELCC demande à la municipalité de déposer d'ici le 12 octobre prochain un plan d'action qui décrit les mesures correctives que nous mettrons en œuvre afin de se conformer à la réglementation ;

**Attendu qu'**en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement la municipalité est tenue de demander un certificat d'autorisation ;

**Attendu que** la municipalité a demandé une offre de service à une firme d'ingénieurs afin de nous proposer les installations requises pour corriger le litige et monter le dossier pour la demande de certificat d'autorisation ;

**Attendu que** suite à la proposition de EXP et ceux-ci ayant déjà traité le dossier il est **proposé par** Madame Mélanie Vogt, conseillère de demander un prix fixe et une offre de service également à un autre fournisseur ;

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2014-108 Reconduction du contrat de déneigement des trottoirs**

**Attendu qu'**en octobre 2012, la Municipalité de St-Albert a accordé le contrat de déneigement des trottoirs, au plus bas soumissionnaire, soit Aménagement M & D, pour une durée d'un an seulement ;

**Attendu que** la saison hivernale 2013 et 2014 le contrat de déneigement des trottoirs a été reconduit avec ce même fournisseur ;

**Attendu qu'**Aménagement M & D a réalisé un bon travail lors des dernières saisons pour le déneigement des trottoirs ;

**Attendu que** comme le contrat est de moins de 25 000\$, la municipalité peut reconduire l'entente sans un nouvel appel d'offres ;

**Proposé par** Madame Mélanie Vogt, conseillère

De demander à Aménagement M & D quel sera le tarif pour la saison 2014-2015 pour le contrat de déneigement des trottoirs afin qu'il soit reconduit pour une nouvelle année.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 15 septembre 2014.

---

Suzanne Crête, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**2014-109 Levée de la séance du 15 septembre 2014**

**Proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

**Que** la séance du 15 septembre 2014 soit levée à 20h18.

---

Alain St-Pierre, maire

---

Suzanne Crête, Directrice générale/  
Secrétaire-trésorière